

Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION

Amiens, toile de fond choisie pour le voyage des aînés ce 4 mai 2023 !

Encore une réussite sous un soleil radieux ! Bravo !

Un tout nouveau bus, une hôtesse charmante, un chauffeur efficace, les aînés ont pu bénéficier encore cette année d'un voyage offert en grande partie par la mairie sous l'égide de Colette et Laurence, équipe renforcée par Yves !

Une balade en barque au fil des hortillonnages dans le dédale des petits rieux avec un guide batelier passionné, a laissé chacun dans l'étonnement du calme et de la beauté des lieux. La faune et la flore y demeurent en toute confiance et vivacité dans ces anciens marécages transformés par la main

de l'homme depuis le XVIème siècle prélevant à cette époque la tourbe pour le chauffage mais aménagés depuis pour la production et la vente de légumes bio. Chaque méandre offre au regard des endroits plus bucoliques et verdoyants les uns que les autres, pleins du charme d'abris ou maisonnettes colorés. Le calme de l'endroit n'est troublé que par le cri des oiseaux, le cancanement des nouvelles couvées et le clapotis de la rame dans l'eau.

Un repas typique picard a redonné force à chacun pour la visite de la très célèbre et magnifique cathédrale gothique Notre-Dame. Les différents guides ont fait voyager leur public dans l'évocation des richesses de son histoire, des différentes étapes de sa construction, du choix des allégories aux rôles des reliques.

Après la culture, le réconfort des « Patriotes » ou des « simplement gourmands » qui sont passés par la boutique de Jean Trogneux pour en emporter les célèbres macarons,

gâteau picard et/ou chocolats. Y a pas de mal à sfaire du bien !

Vivement l'an prochain Tels étaient les échos à la descente du bus !

Monique Laden





Canicule, sécheresse... Comment économiser l'EAU

Il est souvent dit que la Terre est une planète bleue recouverte d'eau à 75 %. Cela laisse croire que l'eau est une ressource abondante à laquelle tout le monde accède gratuitement et facilement.

En réalité, si la Terre est bien recouverte d'eau, il s'agit majoritairement d'une eau salée, qui n'est pas une ressource essentielle à la survie des humains, des animaux ni des espèces végétales. Quand on parle de l'importance d'économiser l'eau, on parle donc surtout d'économiser l'eau douce. C'est cette eau douce que l'on traite et qui devient de l'eau potable. Seulement 2,5 % de l'ensemble des eaux sur la planète est douce. Sur ces 2,5 %, environ 1 % seulement est facilement accessible à la surface. 68,7 % sont dans les calottes polaires, tandis que plus de 30 % sont souterraines.

Comment économiser l'eau ?

- ▶ Je prends des douches plutôt que des bains
- ▶ Je ferme le robinet lorsque je n'utilise pas l'eau
- ▶ Je favorise l'utilisation de papier toilette 100 % recyclé
- ▶ J'opte pour une chasse d'eau à double débit
- ▶ J'utilise un pommeau de douche économique et un économiseur d'eau
- ▶ Je récupère l'eau froide de la douche
- ▶ J'utilise une machine à laver économique et peu énergivore
- ▶ Je détecte et répare les fuites d'eau le plus rapidement possible
- ▶ J'arrose les plantes à la fraîche avec de l'eau récupérée
- ▶ Je nettoie la voiture avec un seau et une éponge
- ▶ Je diminue les impressions papier et je privilégie des feuilles recyclées
- ▶ Je récupère l'eau de pluie
- ▶ Je recycle mes eaux usagées
- ▶ ...

Pour info ...

Le corps humain est constitué majoritairement d'eau. De 95 % environ pour un embryon de trois jours et de 75 % à la naissance, on passe de 70 à 60 % pour un adulte, voire 50 % pour une personne âgée. Le sang, le cœur, les reins, les muscles, la peau et le cerveau ont une composition en eau qui frôle ou dépasse les 80 %. Les os renferment moins de 25 % d'eau et l'ivoire des dents moins de 2 %. Dans le règne animal, la méduse est faite d'eau à 95 %, alors que des insectes comme la fourmi n'en renferment que 10 %

Et pour en savoir plus, allez consulter l'article développé sur le site internet de la ville.

➔ <https://www.sainghin-en-melantois.fr/>

Jean Pratz

225

Le chiffre

Dimanche 14 mai s'est déroulée la braderie du village. Evènement tout en hauteur avec son traditionnel marché aux fleurs.

Ce sont quelque 225 exposants qui se sont installés dans le périmètre du centre du village.

Vêtements, livres, bibelots et divers autres articles étaient proposés. Au travers des rues, la bonne affaire se cachait parfois, il faut savoir la dénicher !

La braderie c'est également un bon moment pour se retrouver à travers divers échanges dans ce grand vide grenier.

Même le soleil était de la partie en fin de matinée.

On n'oubliera pas de remercier les services techniques et administratifs de la mairie qui ont participé à la réussite de ce moment de la vie de notre village.

Xavier Wyts



Prévention dans le cadre du plan canicule

En prévention d'une canicule, nous vous proposons, si cela vous intéresse, de vous inscrire sur un répertoire confidentiel des personnes vulnérables ou isolées.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas nécessité de renouveler leur inscription.

Ce registre permet à la commune de vous accompagner dans les moments difficiles.

Cela se traduit par plusieurs dispositifs, par exemple :

- Prise de nouvelles régulières par téléphone par notre intermédiaire ou celui d'une association partenaire reconnue d'utilité publique (comme la Croix-Rouge française par exemple).

- Distribution de bouteilles d'eau pendant les épisodes caniculaires si vous n'êtes pas en mesure de faire vos courses.
- Si vous le souhaitez, transmettre vos coordonnées à des organismes d'aide à domicile ou le CCAS afin de vous apporter d'autres aides qui vous seraient nécessaires.



Si vous êtes intéressé(e) pour figurer sur ce registre, merci de transmettre vos coordonnées complètes (NOM, PRENOM, ADRESSE, MAIL, DATE DE NAISSANCE, TELEPHONE, Coordonnées d'une personne de confiance à contacter en cas de problème) à la Mairie par l'un des moyens suivants :

- Par téléphone au 03.20.61.90.30
- Par mail à l'adresse suivante : mairie@sainghin-en-melantois.fr
- Par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Sainghin en Mélandois, 433 rue du Maréchal Leclerc, 59262 Sainghin en Mélandois

A chaque instant, quand vous le souhaitez, vous pourrez vous retirer de ce répertoire sur simple signalement à la mairie.

Colette Berlak

Allée de l'Abbaye

Au fil de nos rues (suite.... mais pas fin !)

Si Sainghin-en-Mélantois peut se targuer d'avoir une « allée de l'abbaye » dans le quartier Nacarat, elle ne le doit qu'au choix du conseil municipal du 6 novembre 2014 dans la dénomination des rues de ce nouveau quartier.

Pour autant aucune Abbaye n'a existé à Sainghin-en-Mélantois, mais l'on retrouve son adjonction, dès le X^{ème} siècle, aux multiples possessions par donations à l'Abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle de la part de comtes ou souverains pour obtenir des moines des prières pour le repos de l'âme. Ainsi,

l'Abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle (située préalablement sur une île de la Somme près de Saint Quentin dans l'Aisne) possédait à Sainghin-en-Mélantois un domaine affranchi de toute juridiction exercée par le comte et ses officiers en faveur des moines – fait attesté par Lothaire en 977.

L'abbaye avait le droit d'élire et de pourvoir aux cures des églises dont elle était le patron, sur les prêtres qu'elle présentait à l'ordination de l'évêque diocésain. C'était le droit de patronage, de présentation à l'évêque et de nomination d'un desservant aux églises ou cures (paroisses) où elle percevait les grosses dîmes.

Gageons qu'en contrepartie, Saint-Ghin, comme tous les villages où étaient dispersés les moines, a bénéficié à cette époque de la mission de ces bénédictins

qui consistait à enseigner la lecture et l'écriture, le défrichage de la terre pour la faire fructifier, organiser les premières sociétés, afin de sortir les territoires de l'ignorance.

Biblio : « Sainghin se penche sur son histoire n°14 - décembre 2003 » disponible auprès de la Société Historique de Sainghin-en-Mélantois.

Monique Laden



Du nouveau pour la sécurité des cyclistes à Sainghin

Deux ronds-points sécurisés :

La MEL a la possibilité de marquer au centre de la voie de l'anneau un logo vélo, afin de matérialiser la trajectoire du cycle dans le carrefour.



C'est la trajectoire permettant aux cyclistes d'être perçus par les autres usagers et qui limite les risques de dépassement et de cisaillement par les véhicules en sortie d'anneau.

Les logos vélo doivent encourager les cyclistes à se positionner au centre de cette trajectoire.

Les automobilistes doivent suivre les cyclistes et ne doivent pas les dépasser dans le giratoire.

La bande centrale blanche gravillonnée, marque une zone à ne pas utiliser pour la circulation ou le dépassement.

Des sorties sécurisées pour les pistes cyclables :

Une bande rouge tracée à la sortie des pistes cyclables indique aux automobilistes que les cyclistes sont prioritaires lors de leur entrée sur la chaussée.

Rue du Chemin du Pont de Bouvines :



Depuis peu, les cyclistes peuvent emprunter le Chemin du Pont de Bouvines qui leur était interdit. Pour tous les autres véhicules l'interdiction de circulation demeure, sauf aux riverains.

Rue de Lille à la sortie de Sainghin vers Bouvines :

Un passage sécurisé pour les cyclistes a été mis en place à la sortie de Sainghin vers Bouvines, en vue de la traversée de la route M955.

Robert Lemahieu



Agenda

- ▶ **VENDREDI 09 JUIN**
 - ▶ Passage de la balayeuse dans les rues de la commune
- ▶ **SAMEDI 10 JUIN**
 - ▶ Benne déchets verts - Parking cimetière - 8h à 17h
- ▶ **MERCREDI 14 JUIN**
 - ▶ Ecrivain public - Mairie - Sur rendez-vous au 06.77.75.62.68
- ▶ **SAMEDI 17 JUIN**
 - ▶ Déchèterie mobile - Parking cimetière - 9h à 13h
- ▶ **DIMANCHE 18 JUIN**
 - ▶ Appel du 18 juin - Monument aux morts - dépôt d'une gerbe - 11h30
- ▶ **VENDREDI 23 JUIN**
 - ▶ Fête de la musique
- ▶ **SAMEDI 24 JUIN**
 - ▶ Benne déchets verts - Parking cimetière - 8h à 17h

Inscriptions au Centre aéré

UFCV

animation territoriale

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 11 juin sur le portail de l'UFCV : portail-animation.ufcv.fr

■ Pour les enfants de 3 à 10 ans, la période couvre du 10 juillet au 25 août.

En cas de problème, vous pouvez contacter Delphine Bassement au 07.45.08.65.87 ou par mail à delphine.bassement@ufcv.fr

■ Pour les ados de 11 à 17 ans, la période couvre du 10 au 28 juillet.

En cas de problème, vous pouvez contacter Romain ANCELIN au 07.89.29.61.15 ou par mail à romainancelin@sainghin-en-melantois.fr

Pour plus de renseignements sur les tarifs et autres, vous pouvez également consulter le site de la commune dans la rubrique : Mes services / Périscolaires / Centre de loisirs / Modalité d'inscriptions

